

CÔTÉ

LOCATAIRES

Août - septembre 2026



#162



P4 **ENQUÊTE SLS**

Qui est concerné
et comment répondre

P9 **DÉCHETS**

Des quartiers plus
propres grâce à
la collecte enterrée

DOSSIER **P6-7**

> **Élections des représentants de locataires**
du 5 au 25 novembre 2026



>édito



PEGGY MIQUÉE

Présidente de m2A Habitat
Conseillère Municipale de Mulhouse
Conseillère Communautaire
Déléguée m2A

“Écouter pour mieux agir.”

Être à l'écoute de nos locataires est essentiel pour faire évoluer nos services et répondre au mieux à vos besoins.

Cette écoute prend différentes formes : les échanges avec nos équipes, les demandes que vous nous adressez, les enquêtes auxquelles vous participez, mais aussi la présence de vos représentants au sein du Conseil d'Administration de m2A Habitat.

Du 5 au 25 novembre prochain, vous serez invités à élire vos représentants des locataires pour les quatre années à venir. À vos côtés au quotidien, ils portent votre voix et participent aux décisions qui concernent directement votre logement, votre résidence et votre cadre de vie.

Ce nouveau numéro de Côté Locataires illustre également les actions que nous menons chaque jour : entretenir et améliorer notre patrimoine, faire évoluer nos services, vous accompagner dans vos démarches et agir concrètement pour améliorer votre quotidien.

Vos remarques et vos suggestions sont précieuses. Elles nous permettent de mieux comprendre vos attentes et de faire évoluer nos actions au plus près de vos besoins.

Cette proximité est essentielle pour continuer à faire évoluer nos services et répondre concrètement aux réalités de votre quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture.

> JUGEMENT ⚠

Dépôts sauvages d'ordures ménagères, menaces et violences envers leurs voisins, multiples dégradations de l'ascenseur, défaut d'entretien du logement engendrant la présence de nuisibles : pour ces faits nuisant à la sécurité des personnes et des biens et à la tranquillité des résidents, le tribunal judiciaire de Mulhouse a condamné un couple de locataires à la résiliation de son bail et à son expulsion dans les plus brefs délais. m2A Habitat condamne fermement ces comportements inacceptables qui nuisent à la sérénité dans ses résidences.

Le Relevé Confiance

EN 2026, C'EST FINI !

Nous l'avions annoncé lors du déploiement de la télérelève, le Relevé Confiance prend fin cette année.

Auparavant, pour connaître votre consommation d'eau, nous avions besoin de vos relevés de compteurs. Aujourd'hui, grâce aux nouveaux compteurs d'eau Océa et à la généralisation de la télérelève, vos consommations sont automatiquement mesurées et transmises à nos services.



SI VOUS AVEZ LES NOUVEAUX COMPTEURS

Lors de la pose, Océa a procédé au relevé de l'ancien compteur et l'a transmis à nos services. Ce relevé nous permettra de procéder à la facturation réelle de vos consommations pour l'année 2026.

SI VOUS N'AVEZ PAS LES NOUVEAUX COMPTEURS

Une estimation de vos consommations de l'année 2026 sera réalisée. Le montant sera régularisé lors de la pose des nouveaux compteurs, quand Océa nous communiquera les relevés des anciens compteurs.

> VOS AVIS D'ÉCHÉANCE DISPONIBLES EN 1 CLIC !

Depuis le 25 septembre 2026, votre avis d'échéance est disponible sur votre Espace Locataire en ligne. On vous explique tout.

C'est + rapide !

Votre avis d'échéance est disponible directement dans votre Espace Locataire, sans attendre sa réception par courrier.

C'est + pratique !

Vous pouvez le consulter ou le télécharger à tout moment, depuis votre smartphone.

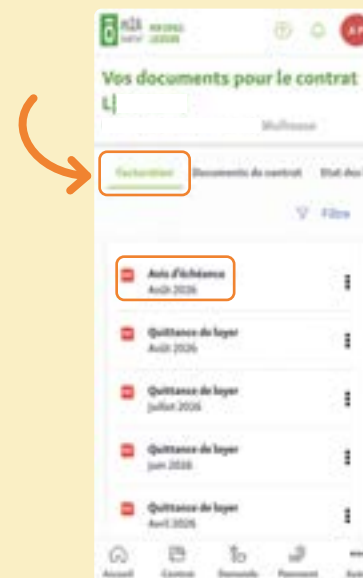
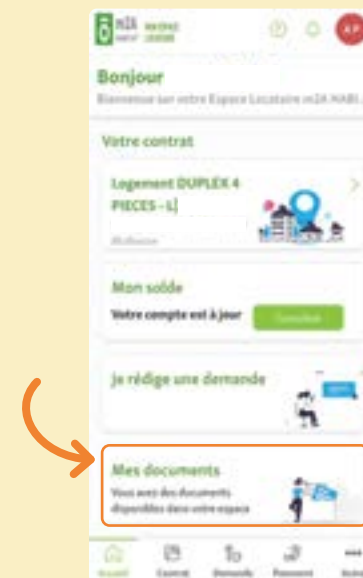
C'est + fiable !

La mise à disposition en ligne évite les aléas liés à la distribution du courrier et permet de retrouver plus facilement votre document.

OÙ TROUVER MON AVIS D'ÉCHÉANCE ?

1. Connectez-vous à votre Espace Locataire et rendez-vous dans « Mes documents ».

2. Dans l'onglet « Facturation », retrouvez vos avis d'échéance et vos quittances de loyer.



Vous n'avez pas encore créé votre Espace Locataire ?

N'attendez plus !

Rendez-vous sur le site locataires.m2a-habitat.fr ou téléchargez l'application :



Sur le Play Store



ou l'App Store

Suivez simplement les étapes de création d'un compte.

Vous rencontrez des difficultés ?

Envoyez-nous un mail à l'adresse crc@m2a-habitat.fr, nous vous contacterons pour vous guider !

MON ESPACE LOCATAIRE, PRATIQUE AU QUOTIDIEN



Suivre votre dossier et vos démarches



Poser une question à nos équipes



Envoyer un document (votre assurance par exemple)



Vérifier votre loyer ou le payer en ligne



Répondre facilement aux enquêtes OPS et SLS

Enquête SLS

QUI EST CONCERNÉ ET COMMENT RÉPONDRE ?

Suis-je concerné ?

Seuls les locataires résidant en dehors des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) sont concernés :

vous avez reçu un courrier de m2A Habitat en septembre ? Vous devez répondre à cette enquête ;

vous n'avez rien reçu ? Rendez-vous l'année prochaine pour l'enquête OPS qui concernera tous les locataires.

Dois-je répondre ?

Oui, votre réponse est obligatoire. En cas de non-réponse, un **Supplément de Loyer**

de Solidarité forfaitaire pourra être appliqué jusqu'à réception de votre enquête.

Pourquoi cette enquête ?

Lorsque les ressources des occupants d'un logement dépassent de plus de 20 % les plafonds fixés par l'État,

un Supplément de Loyer Solidarité doit être appliqué. L'enquête permet de connaître la composition de votre foyer au 1^{er} janvier 2027 et les revenus perçus en 2025 par les personnes vivant dans le logement.

Comment y répondre ?

La réponse se fait uniquement en ligne, depuis votre **Espace Locataire**, au plus tard le **30 octobre 2026**.

Dès validation de votre enquête par nos Services, un SMS de confirmation vous sera envoyé sous 8 jours.

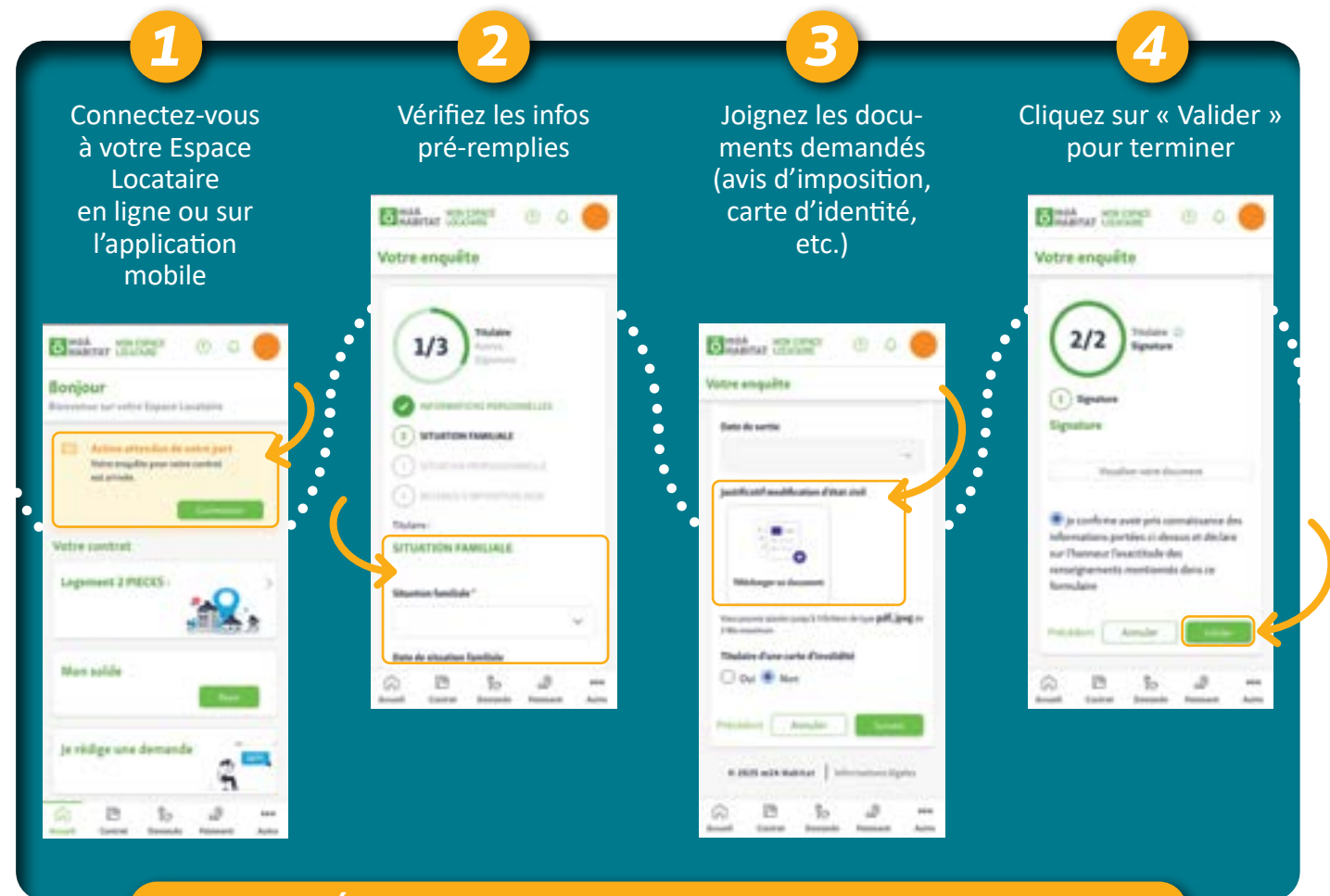
Besoin d'aide pour y répondre ou pour créer votre Espace Locataire ? Envoyez un mail à crc@m2a-habitat.fr. Nos équipes vous contacteront dans les meilleurs délais pour vous accompagner.



Scannez pour accéder à votre Espace Locataire



Scannez pour nous envoyer un mail



RÉPONDEZ AVANT LE 30 OCTOBRE 2026 !

Les bons réflexes POUR BIEN PASSER L'HIVER

Chauffage, aération, ventilation... quelques gestes simples permettent de préserver votre confort tout en limitant les consommations d'énergie.



Libérez vos radiateurs : ne placez pas de meubles, de rideaux ou de linge devant les radiateurs et dépoussiérez-les régulièrement pour favoriser une bonne diffusion de la chaleur.



Gardez la chaleur à l'intérieur : fermez les volets et les rideaux dès la nuit tombée et limitez les courants d'air sous les portes donnant sur des pièces non chauffées.



Aérez efficacement : 5 à 10 minutes par jour, même en hiver, en coupant le chauffage pendant ce temps.



Entretenez les grilles de ventilation, ne bouchiez jamais les grilles d'aération et nettoyez-les régulièrement avec un chiffon doux.



Profitez du soleil : en journée, ouvrez volets et rideaux pour profiter de la chaleur du soleil.



Adaptez la température : baisser la température de consigne de 1 °C peut permettre d'économiser en moyenne 7 % d'énergie pour le chauffage.

CHAUFFAGE COLLECTIF

REEMPLACEMENT DES RFC SUR VOS RADIATEURS

Si vous êtes équipé du chauffage collectif dans votre logement, les Répartiteurs de Frais de Chauffage (RFC) seront remplacés sur tous vos radiateurs d'ici la fin de l'année. C'est l'entreprise Océa, mandatée par m2A Habitat, qui interviendra.

À quoi ça sert ?

Cet appareil, installé directement sur vos radiateurs, permet de mesurer la chaleur consommée dans votre logement, sans modifier le fonctionnement du chauffage.

Les informations sont transmises automatiquement grâce à la télérelève.

Quand aura lieu l'installation ?

Océa vous informera de la date de passage par affichage dans le hall de votre résidence. Le jour de l'intervention, pensez à bien dégager l'accès à tous vos radiateurs.



Pour que mon RFC fonctionne bien :

- vous ne couvrez pas mon radiateur (linge, cache-radiateur, rideau épais, etc.) ;
- vous ne mettez rien devant mon radiateur (meuble, canapé, etc.) ;
- vous n'essayez pas de retirer ou déplacer le RFC.



Élections des représentants de locataires du 5 au 25 novembre 2026

Tous les quatre ans, vous éliez les représentants des locataires qui siègent au Conseil d'Administration de m2A Habitat. Du 5 au 25 novembre 2026, vous serez invités à choisir celles et ceux qui porteront votre voix pour les quatre prochaines années.

Pourquoi voter ? Voici 6 bonnes raisons de participer.

1. Vous choisissez qui vous représentera pendant 4 ans

Les représentants des locataires sont élus directement par les locataires. En votant, vous choisissez celles et ceux qui porteront vos préoccupations et vos attentes au sein de m2A Habitat pendant toute la durée de leur mandat.

2. Voter, c'est faire entendre votre voix

Chaque liste candidate présente ses propositions et ses engagements. Votre vote vous permet de choisir les représentants dont les priorités correspondent le mieux à vos attentes et à vos besoins.

3. Les décisions prises concernent votre quotidien

Travaux dans les résidences, entretien des parties communes, maîtrise des charges, évolution des loyers, projets de réhabilitation... Autant de sujets qui concernent directement votre quotidien.

4. Vos représentants ont un véritable pouvoir de décision

Les représentants des locataires ne sont pas seulement consultés : ils siègent au Conseil d'Administration et participent aux décisions. Ils disposent d'un droit de vote au même titre que les autres administrateurs.

5. Ils connaissent la réalité du terrain

Vos représentants sont eux-mêmes locataires. Ils connaissent donc les réalités vécues dans les résidences et peuvent relayer les attentes, les remarques et les préoccupations des habitants.

6. Voter, c'est simple

Pour pouvoir voter, vous devez être titulaire d'un bail m2A Habitat depuis au moins 6 semaines avant la date de l'élection. Tout le matériel de vote vous sera envoyé directement dans votre boîte aux lettres.

→ Retrouvez toutes les étapes du vote page suivante.

Et après le vote ?

Les résultats seront affichés dans les halls des résidences et publiés sur le site de m2A Habitat après le dépouillement.



Scannez pour voir la vidéo
« Comment voter ? »

Comment voter ?

1 Pliez et détachez le coupon.



2 Insérez le coupon dans l'enveloppe à fenêtres.



3 Assurez-vous que les champs soient bien visibles.



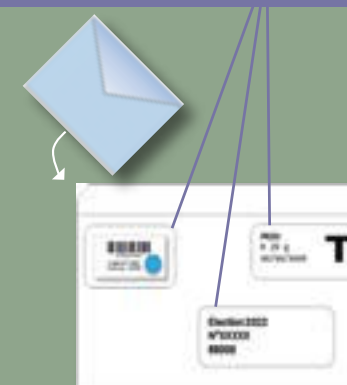
4 Pliez et détachez le bulletin.



5 Insérez le bulletin dans l'enveloppe blanche.



6 Insérez cette enveloppe blanche dans l'enveloppe à fenêtres, derrière le coupon, mentions toujours visibles.



7 Déposez l'enveloppe fermée dans une boîte aux lettres de La Poste, entre le 5 et le 25 novembre 2026.



Le Siège et les Agences de m2A Habitat ne sont pas habilités à recevoir les bulletins.

> Des améliorations concrètes dans vos résidences

Tout au long de l'année, nos équipes interviennent dans les résidences pour entretenir les équipements et améliorer les parties communes : éclairage, interphonie, boîtes aux lettres, peintures, sols...

Petit aperçu de travaux récemment réalisés par nos agences de proximité.

Agence NORD



Rue de Kingersheim à Mulhouse, de nouveaux luminaires à détection ont été installés dans les parties communes. Plus économes en énergie, ils s'allument au passage des habitants.

À la même adresse, un nouveau système d'interphonie a été mis en place. Grâce à l'application mobile associée, les locataires peuvent voir qui sonne et ouvrir la porte à distance.



Agence EST

Rue Buhler à Mulhouse, la cage d'escalier a bénéficié d'une remise en état complète, avec la réfection des sols et la mise en peinture des murs. Des parties communes rinnovées et plus agréables au quotidien.



Agence SUD



Rues Saint-Michel et du Manège à Mulhouse, les anciennes batteries de boîtes aux lettres ont été remplacées. Un remplacement qui améliore à la fois l'usage et l'aspect des entrées de résidence.

> DES QUARTIERS PLUS PROPRES GRÂCE À LA NOUVELLE COLLECTE DES DÉCHETS

La propreté de nos quartiers est une priorité. Pour réduire les nuisances liées aux déchets, un nouveau système de collecte est progressivement mis en place dans plusieurs quartiers de Mulhouse : Les Jardins du Drouot, Bateliers, Chalindrey et Sellier. Si vous êtes concerné, vous avez reçu un courrier précisant les modalités de cette nouvelle collecte.

Des nouveaux conteneurs enterrés

Les anciennes bennes jaunes et marrons sont remplacées par 3 conteneurs :



Scannez pour accéder au guide du tri m2A



Ordures ménagères
(sacs obligatoires)



Papiers et emballages
(en vrac)



Verre
(insonorisé)

⚠ ATTENTION !

Ne laissez jamais de sacs au pied des conteneurs : ils attirent les rats et constituent un dépôt sauvage passible d'une sanction.

La collecte enterrée, ce que ça change au quotidien :



Moins d'odeurs et de nuisibles dans le quartier



Moins de bruit lié à la sortie des bennes



Moins de risques d'actes de vandalisme



Un quartier plus propre !

Emplacements des conteneurs

Pour savoir où déposer vos déchets selon votre adresse, retrouvez le plan des points d'apport volontaires dans le courrier que vous avez reçu et sur votre Espace Locataire ou en scannant le QR code ci-après.



MODIFICATION DU STATIONNEMENT

Pour laisser passer le camion-grue, le stationnement est strictement interdit aux abords des points d'apport volontaires.

> Aux Jardins du Drouot et à Sellier, toutes les adresses ne sont pas encore concernées. Si vous n'avez pas reçu de courrier, continuez à utiliser les bennes jaunes et marron habituelles. Vous serez informés par courrier de la mise en service des nouveaux conteneurs pour votre adresse.

**Garder nos résidences et nos quartiers propres, c'est l'affaire de tous.
Merci à chacun de respecter ces nouvelles consignes de collecte.**

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS VENEZ RÉALISER VOS ACCESSOIRES

Nous avons le plaisir de vous proposer, en partenariat avec le Relais Est, une journée dédiée au réemploi et à la réduction des déchets : **2 ateliers au choix !**

Atelier Fabrication

Apprenez à confectionner un snood, une écharpe, un bonnet ou des mitaines, à partir de tissus polaires et de lainages issus du réemploi, et repartez avec votre création !

- › De 9h à 11h30.
- › À partir de 12 ans.

Atelier Zéro déchet

Donnez une seconde vie à des pièces de cuir et de simili en réalisant des étiquettes.

- › De 14h à 16h30.
- › À partir de 10 ans.

INFOS PRATIQUES



JEUDI 26 NOVEMBRE 2026

Matériel fourni
vous n'avez rien à apporter.

Sur inscription
12 places maximum.

25 rue de Languedoc
à Mulhouse.

Pour vous inscrire

Envoyez un mail à crc@m2a-habitat.fr en indiquant vos coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone), le nombre de participants et l'atelier souhaité (ou les deux si vous voulez !). Nous vous contacterons par téléphone pour confirmer votre inscription.

- › **Date limite d'inscription** : 20 novembre 2026.
- › **Les mineurs** devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

➤ Les Jardins du Drouot DES ATELIERS GRATUITS POUR RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

C'est aux Jardins du Drouot, dans un logement dédié, qu'Alter Alsace Énergies propose des ateliers sur les économies d'énergie et les bons gestes du quotidien.

Ouverts à tous les locataires de m2A Habitat, quel que soit leur quartier, ils abordent le chauffage, la ventilation, l'eau, l'électricité ou encore le tri des déchets. Chaque rendez-vous aide à mieux comprendre les équipements du logement et à réduire ses consommations.

Gratuits et sans inscription, les ateliers sont accessibles à tous. Rendez-vous sur votre Espace Locataire pour plus d'info.



Grâce à une maquette d'appartement, Marie-Laure explique le fonctionnement des équipements et les bons gestes à adopter.

GRATUIT
sans inscription

RDV à l'Eco'Logis, 25 rue de Languedoc à Mulhouse.

**PROGRAMME DES ATELIERS
DU 5 AU 9 OCTOBRE
ET DU 9 AU 13 NOVEMBRE**

Lundis, 14h-16h :
économiser l'eau et fabriquer un produit ménager.

Mardis, 9h-11h :
chauffage et ventilation.

Mercredis, 9h-11h :
réduire les déchets et bien trier.

Jeudis, 18h-19h30 :
visite multi-thèmes, le logement économe.

Vendredis, 14h-16h :
réduire ses factures d'électricité.

➤ Moi, l'ascenseur, J'AI UN MESSAGE POUR VOUS

Chaque jour, je transporte les habitants, les poussettes, les courses... Je suis là pour vous rendre service. Mais certains gestes m'abîment, provoquent des pannes et peuvent immobiliser l'ascenseur pour tout le monde. Alors voici quelques réflexes simples pour me garder en bon état.

Ne forcez pas mes portes

Les pousser, les retenir ou tirer dessus peut endommager le mécanisme et provoquer une panne.

Ne touchez pas à mes capteurs

Situés près des portes, ils participent à leur bon fonctionnement et à votre sécurité. Les détériorer peut entraîner un dysfonctionnement.

Mes boutons sont sensibles

Une seule pression suffit, sur un seul bouton à la fois ! Inutile d'appuyer fort ou sur tous les boutons : cela peut me dérégler et me bloquer.

*Un ascenseur respecté, c'est moins de pannes
et un service disponible pour tous.*

En cas de panne

Vous êtes bloqué dans la cabine ?

Utilisez le bouton d'alarme et suivez les indications affichées dans l'ascenseur.

N'essayez pas de sortir seul, ne forcez pas les portes.

Vous êtes dans le hall ?

Contactez le service de dépannage au numéro indiqué sur l'ascenseur, en précisant le numéro de l'appareil.



Suivre une intervention

Actuellement, vous pouvez suivre l'avancement des interventions sur eOtisLine.



Scannez pour
accéder au site
eOtisLine



> Vous louez un garage ? Pensez à y stationner votre véhicule !

Dans certaines de nos résidences, trouver une place de stationnement peut être difficile. Les véhicules stationnés sur la chaussée ou en dehors des emplacements prévus peuvent également gêner la circulation et l'accès aux immeubles.

Vous louez un garage et possédez un véhicule ? **Pensez à y stationner votre voiture** lorsque cela est possible. Une voiture garée dans un garage, c'est une **place extérieure libérée** pour les autres habitants et des abords de résidence où il est plus facile de circuler.

Utiliser son garage pour stationner son véhicule, c'est un geste simple qui contribue au confort de tous.

Votre Centre de Relation Client

Vous n'avez pas trouvé l'information sur votre Espace Locataire ? Une équipe réactive et expérimentée est à votre écoute.



03 89 45 13 13

muni de votre numéro de contrat



crc@m2a-habitat.fr

Du **lundi** au **jeudi** : de **8h30 à 11h30**
et de **13h30 à 16h30**

Le **vendredi** : de **8h30 à 11h30**

Votre Contrat Multiservices

Pour l'entretien et les réparations des équipements de votre logement et de ses annexes, appelez le



03 89 21 81 68

Du **lundi** au **vendredi**
de **8h à 12h** et de **13h à 18h**



Pour être rappelé, scannez le QR Code et laissez-vous guider.

Pour les parties communes de votre immeuble, appelez le **Centre de Relation Client**

Directrice de la publication : Peggy MIQUÉE, Présidente de m2A Habitat.
Responsable de la rédaction : Eric Peter, Directeur Général. **Rédaction** : Direction de la Communication. **Mise en page** : Direction de la Communication. **Photos** : m2A Habitat (sauf mention contraire). **Impression** : Imprimerie Lio. **Tirage** : 8 400 exemplaires. **m2A Habitat**, 20, bd de la Marseillaise, 68071 Mulhouse CEDEX. - Tél. : 03 89 45 13 13. **Côté Locataires de m2A Habitat** : N° ISSN : 3036-5066.

